



# Stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées

## Note d'étape sur l'élaboration au 12 novembre 2014

### 1. Préambule

Le travail engagé depuis 2 ans s'est poursuivi cet été. La méthode de travail a été revue. Un séminaire a été organisé les 24 et 25 septembre pour prendre le temps de réfléchir et avancer significativement sur la stratégie scientifique.

Ce séminaire de travail a permis de discuter, de partager et de dégager des enjeux et des grandes orientations concernant la politique de connaissance du Parc national. Il a réuni plusieurs membres du conseil scientifique (J P METAILIE, G BALENT, E MENONI partiellement présent) qui s'étaient portés candidats et qui étaient disponibles pour participer au travail d'élaboration de la stratégie scientifique, ainsi que 2 partenaires extérieurs (Mme Marie Agnes DUPOUEY de la Région Aquitaine et Mr Jean Yves PESEUX de la DREAL Midi Pyrénées), Philippe OSPITAL, l'ensemble du service scientifique et les chefs de service du développement et de la communication. Afin de préparer la réflexion et donner de la matière aux discussions, les agents du parc national avaient au préalable repris la réflexion engagée depuis 2 ans, rédigés des notes sur le cadre de travail, l'historique de l'activité de connaissance, le contexte de la mise en oeuvre, les aspects transversaux (données, outil de collecte et de gestion des données, etc...) et les grands champs d'action de la connaissance.

Dans les grandes lignes, il ressort des discussions qu'il apparait nécessaire de mettre en oeuvre un observatoire qui serait le chapeau structurant d'une bonne partie de la politique de connaissance. Cette proposition est en phase avec l'objectif 1 et l'orientation 32 de la charte qui préconisent clairement de travailler à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'observatoire des patrimoines et du territoire. Il devra avoir pour objectif de mieux connaître et suivre l'évolution des patrimoines et du territoire au regard des activités humaines et des changements globaux. Cette démarche devrait favoriser par ailleurs une approche plus transversale et permettre de mieux partager et diffuser la connaissance.

Le constat de l'évolution de la connaissance, des sciences et des contextes locaux et globaux nécessite d'adapter et d'optimiser les actions de connaissance et de conservation. On ne pourra pas tout faire et il va falloir redéfinir les thèmes et les objets sur lesquels on envisage de travailler mais aussi ceux sur lesquels on ne travaillera pas. Il est nécessaire de dégager du temps pour travailler notamment sur des volets nouveaux de connaissance (prospective) ou à conforter (impact des changements globaux, trames écologiques et paysagères). Par ailleurs, une approche fonctionnelle de la compréhension des écosystèmes et des trames écologique et paysagère doit être développée.

Dans la perspective de ces évolutions, la question de nouvelles compétences à mobiliser et de partenariats à développer se pose dans un deuxième temps ainsi que l'organisation à mettre en oeuvre pour optimiser les moyens et la qualité du travail réalisé.



Malgré la baisse des moyens humains et financiers, il reste plus que jamais nécessaire de définir une stratégie ambitieuse mais avec des priorités fortes et claires évitant de disperser les moyens et permettant de développer des partenariats solides, une meilleure robustesse de la connaissance et une meilleure lisibilité auprès des partenaires et du monde de la recherche.

## 2. Les enjeux et orientations identifiés

Quatre enjeux ont été identifiés. Chacun est décliné par des orientations elles mêmes déclinées par des opérations.

### 2.1 Enjeu 1. Les évolutions du territoire face aux changements globaux

#### a) Suivre et anticiper les évolutions des patrimoines et les relier aux facteurs explicatifs

- suivre et analyser les dynamiques des patrimoines au regard des changements globaux (changement utilisation des sols, changement climat, pollution, espèces invasives)
- anticiper et établir des scénarios sur l'évolution des patrimoines

#### b) Suivre et anticiper les évolutions des activités en développant la prospective

- suivre et analyser l'évolution des activités
- Etablir des scénarios sur les activités humaines et les conséquences sur le paysage et la biodiversité

### 2.2 Enjeu 2. Des connaissances robustes pour impulser et piloter les actions de la charte (et la conservation du patrimoine naturel et culturel)

#### a) Connaître les patrimoines et, pour les plus fragiles d'entre eux, proposer et promouvoir une gestion conservatoire

- Mieux connaître et préserver, voire restaurer, la biodiversité
- Mieux connaître et préserver, voire restaurer, les paysages remarquables
- Mieux connaître et transmettre le patrimoine culturel matériel et immatériel

#### b) Connaître et faire prendre en compte les réseaux écologiques et leurs enjeux

- Identifier le réseau écologique sur le territoire y compris une trame sombre
- Conserver les trames et résorber les points de rupture de continuités

#### c) Approfondir la compréhension des interactions homme et nature

- Connaître les impacts entre espèces sauvages et les activités humaines et réciproquement
- Connaître et évaluer les services rendus aux activités humaines par les écosystèmes et les espèces et les valoriser pour les maintenir

### 2.3 Enjeu 3. Communiquer et valoriser les connaissances acquises

#### a) Communiquer sur les résultats de la connaissance

- Valoriser la connaissance
- Elaborer un plan de communication selon les publics

### 2.4 Enjeu 4. Optimiser les moyens et les méthodes de l'établissement

#### a) Améliorer la gestion des données

- Améliorer la collecte et la structuration des données
- Traiter les données et répondre aux besoins des demandeurs
- Echanger des données

**b) Travailler avec la recherche sur le territoire et renforcer des partenariats**

- Mettre à disposition de la recherche le territoire du parc national
- Encourager et susciter des travaux de recherche
- Etablir des partenariats forts avec l'Etat, les collectivités locales et le monde associatif.

**c) Mobiliser des moyens financiers**

- Faire en sorte que les actions de connaissance puissent être financées

**d) Gouvernance**

- Mettre en œuvre la gouvernance interne
- Mettre en œuvre la gouvernance externe
- Mettre en œuvre la gouvernance de la stratégie
- Mettre en œuvre la gouvernance de l'observatoire

### 3. Suite du travail et prochaines échéances

Stratégie scientifique

Avant de poursuivre un travail plus fin, il faut en préalable discuter de ces propositions d'enjeux, d'orientation et d'opération afin de valider les grands axes structurants de la stratégie scientifique. Ces enjeux et orientations très génériques correspondent ils bien aux enjeux et problématiques des patrimoines et du territoire du Parc national et aux besoins de mise en œuvre de la charte et de conservation du patrimoine ? La discussion et la validation des grands axes et orientations ci-dessus seront effectuées en séance plénière du conseil scientifique du 2 décembre.

Le groupe de travail intégrera (d'ici fin janvier) les remarques du conseil scientifique afin de finaliser le travail sur les enjeux et les grands axes. Un travail de rédaction de la stratégie devra être ensuite réalisé pour discussion validation lors du CS de juin 2015.

Plan d'action

La stratégie devra être ensuite déclinée pour définir et préciser les mesures et actions de connaissance concrètes sur lesquels le parc national envisagera de travailler ou de mobiliser des partenaires durant le premier plan d'action de la stratégie de connaissance. Les mesures et les actions devront aussi être analysées au regard des compétences, des moyens et de l'organisation éventuelle à mettre en place. Ce plan d'action devra s'articuler avec les plans d'action quadriennaux de la charte. Un deuxième séminaire pourrait être organisé pour réaliser ce travail. Le travail devra être terminé pour présentation/validation du CS de début décembre 2015.